



Les Pavillons *infos*

N°126 Décembre 2021

www.les-pavillons-sous-bois.fr



*Joyeuses
Fêtes*



Les Pavillons sous-Bois

nouveau site internet

Plus clair, plus moderne, plus fonctionnel, plus pratique, plus esthétique, le nouveau site a été repensé pour faciliter la navigation des usagers et simplifier la recherche d'informations.

Navigation plus simple

Moteur de recherche pour affiner les résultats et trouver rapidement les informations.

Restez informés

Inscrivez-vous à la lettre d'information et aux alertes SMS afin de recevoir toute l'actualité de la ville.

Protection de vos données personnelles

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), même si vous étiez déjà inscrit aux alertes et à la lettre d'information sur l'ancienne version du site, il est important de vous réinscrire afin de pouvoir recevoir les informations de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr



 **LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**
➤ Salle de Sports Lino Ventura
Allée de Berlin



Réouverture du centre de vaccination à partir du mercredi 8 décembre 2021 à 14h

➤ **OUVERTURE DU CENTRE :**

- Lundi - Mardi - Vendredi - Samedi - Dimanche : de 8h 30 à 17h30
- Mercredi de 14h à 21h30 - Fermeture le jeudi

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

Prise de rendez-vous sur le site doctolib.fr ou par téléphone : 06 03 29 28 42

 Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Travaux
- Inauguration Résidence Seniors
- Voirie
- Stop aux dépôts sauvages
- Urbanisme
- Séjour d'hiver
- Festivités de Noël

> **ÉCHOS** page **14**

- Commémorations
- Centenaire

> **CULTURE** page **19**

> **ASSOCIATIONS** page **26**

> **SPORT** page **30**

> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



⚠ Covid-19
En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos Décembre 2021

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
sur rendez-vous
Tél. : 0148027504/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains
Philippe DALLIER	Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité Conseiller Départemental

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 78 61 08 44 - Courriel : amelie.pinheiro@clb-an.fr



Allô Madame le Maire

[01 48 02 75 94]
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°126 Décembre 2021. Supplément : Guide Municipal 2022

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim - Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs - Excepté en juillet et en août pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

FOUCAULT

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE



TÉL. : 01 48 50 01 47

**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**



Giada & Léger

**Créateur de cuisine
& d'aménagements
intérieur**



65, boulevard Pasteur
93320 Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 88 49 55 77

Portable : 06 60 59 88 94

www.giada-snaidero.fr

snaidero93320

*Cuisine garantie à vie**

Stationnement : Parking de la mairie à 100 m
Ouverture : Mardi au vendredi 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 10h-18h

*Voir conditions en magasin.

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



**CUISINES
RÉFÉRENCES**

CRÉATEURS CUISINISTES

Votre créateur cuisiniste.

A VOS CÔTÉS SUR TOUTE LA LIGNE.

Venez nous rencontrer avec vos idées ou une page blanche. Car chez Cuisines Références, ce que nous préférons avant tout, c'est d'échanger avec vous sur vos goûts, vos envies et votre mode de vie, avant de concevoir votre projet de cuisine, dressing ou tout autre aménagement d'intérieur. De la conception à la pose, votre créateur cuisiniste vous assurera un accompagnement de tous les instants pour que vous viviez votre projet dans la plus grande sérénité.



Cuisines Références
Livry

LIVRY GARGAN

16 Avenue du Maréchal Leclerc - Tel 01 64 40 00 10



cuisines_references_livry

Cher tous,

Une nouvelle année vient de s'écouler et, malheureusement, le pernecieux virus est toujours là, présent sous diverses formes, divers variants, toujours aussi dangereux. J'ai bien conscience que la lassitude vous gagne et que la distanciation sociale devient de plus en plus contraignante mais il faut tenir pour continuer à se protéger mutuellement et ne pas baisser les bras. Nous sommes là, vous le savez, à vos côtés.

Je sais aussi que les avis sont partagés sur la vaccination. Mais je dois vous rappeler qu'il s'agit, à ce jour, du moyen le plus efficace pour se prémunir de contracter une forme grave de la maladie. Personnellement, je vais la faire cette troisième dose. Je m'en serais bien passée mais je me dois de me protéger pour vous servir, rester alerte et disponible, pour protéger tous ceux que je croise à la mairie, au marché, dans les rues de la ville et enfin, car tout comme vous, je compte bien passer les fêtes de fin d'année en famille, auprès de mes enfants et de mes petites-filles.

A ce sujet, j'ai été contactée par la direction de l'ARS, à la demande du Préfet de la Seine-Saint-Denis, afin que la ville rouvre son centre de vaccination, situé à la salle de sports Lino Ventura, le plus rapidement possible. Il s'agit là d'un enjeu de santé publique majeur, pour lequel la ville doit assumer sa part, mais qui, j'en ai bien conscience et je le regrette, limitera à nouveau, pour les associations sportives, l'accès au gymnase. Le centre a donc ouvert le 8 décembre dernier. A ce propos, je remercie le Docteur Jean-Marc Aydin, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap, pour sa disponibilité ainsi que les services municipaux qui ont œuvré dans des délais très contraints.

Par ailleurs, plusieurs d'entre vous – et les statistiques que le commissaire de Bondy m'envoie tous les mois en témoignent – m'ont signalé une hausse significative du nombre de cambriolages dans la ville. J'en ai moi-même été victime et CELA SUFFIT !

Certains d'entre vous ont intégré le dispositif « Voisins vigilants » et c'est une excellente chose. En ce qui concerne la ville, j'ai reçu, il y a quelques jours, le nouveau Directeur territorial de la sécurité de proximité. Avec son aide, celle des services préfectoraux et celle des forces de police nationale, nous allons mettre en place un dispositif qui permettra à un réseau identifié de riverains de devenir des référents par quartier, sur le modèle de « Voisins vigilants », tout en impulsant la modernisation de notre système de vidéo-protection pour un montant de 1,5 million d'euros ! Restez bien attentifs car ce dispositif sera bientôt lancé et nous organiserons des réunions publiques sur le sujet.

Pour terminer cet ultime édito de l'année 2021, je tiens, du fond du cœur, à vous souhaiter, malgré tout, de très joyeuses et de très heureuses fêtes de Noël ainsi qu'une nouvelle année 2022, emplie de joie, d'amitié, d'amour et de bonheur qui, je l'espère, verra enfin disparaître ce satané virus. N'oubliez pas qu'un simple mot ou un petit geste de solidarité constituent, pour les plus fragiles et les plus démunis d'entre nous, une bouffée d'espoir et contribuent à mettre du baume au cœur de ceux qui souffrent.

Prenez soin de vous et de vos proches. Je reste, vous le savez, à votre entière disposition et à votre écoute.

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire



*Nous sommes là,
vous le savez,
à vos côtés.*



➤ Travaux dans la ville

➤ Centre de loisirs

La création du centre de loisirs, avenue Jean Jaurès, vient de franchir une nouvelle étape avec le choix de l'architecte à l'issue d'une procédure de concours. Un premier travail sur des esquisses a été réalisé, mais fera ensuite l'objet d'une étude approfondie avec la ville pour définir précisément les contours du projet. C'est seulement à l'issue de cette première phase que les marchés de travaux pourront être lancés, courant du 2nd semestre. Ce projet prévoit la réhabilitation d'une ancienne maison de maître et la construction d'un bâtiment neuf sur le reste de la parcelle afin de créer un centre de loisirs avec une capacité d'accueil de 120 enfants.



➤ Rénovation du Pavillon de garde Nord



Les travaux de rénovation du Pavillon de garde ont été officiellement lancés le mercredi 10 novembre à l'occasion de la première réunion de chantier regroupant la Direction des bâtiments de la ville, l'architecte en charge du projet et les 5 entreprises retenues à l'issue d'une procédure de marchés publics. Le planning prévoit 7 mois de travaux et les premières entreprises interviendront sur site au début du mois de décembre. Budget de la rénovation : **730.000€**

➤ Subventions

- Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – Ministère de la Culture : 90.560€
- Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local France Relance : 181.701€
- Région Île-de-France : 160.000€

➤ Bâtiment pour les boulistes

La construction d'un nouveau bâtiment pour les boulistes sur le stade Léo Lagrange débutera, après une phase de démolition, en janvier 2022 et durera 5 mois.

Budget : **300.000€**

➤ Extension de l'école Jean Macé

Les travaux d'extension de l'école Jean Macé se poursuivent et permettront d'accueillir à la rentrée scolaire, en septembre 2022, une nouvelle structure composée de 6 classes sur 3 niveaux.



➤ Inauguration de la résidence Chemin des Roseaux

Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois, a inauguré le vendredi 8 octobre 2021, la résidence seniors Chemin des Roseaux, située 67-69, allée du Colonel Fabien, en présence de Karine Julien-Elkaïm, Présidente du Comité exécutif du groupe Polylogis, de Françoise Gaudel, Vice-Présidente du Comité régional Action Logement IDF, des représentants de la Préfecture, de Françoise Raynaud, Maire adjointe déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, de Patrick Sarda, Maire adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics ainsi que d'autres membres du Conseil municipal.

La résidence Chemin des Roseaux recense 81 logements réservés aux seniors avec pour objectif de favoriser le bien vieillir, de prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement. La présence d'un gardien en continu contribue à rassurer les locataires.

La résidence Chemin des Roseaux dispose d'un salon de coiffure, d'une salle de sports, d'une terrasse, d'espaces communs (cuisine et bibliothèque) où les locataires peuvent se réunir et partager des moments conviviaux.

Dans cet esprit, les habitants du Chemin des Roseaux étaient également conviés à cette cérémonie qui s'est clôturée par un cocktail.



> Voirie

> Avenue de Chanzy

L'avenue de Chanzy a fait l'objet d'une réfection complète du revêtement de la chaussée fin octobre du côté des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan. Cette première phase a été suivie par des travaux sur le réseau d'éclairage avec la pose de candélabres de style et d'éclairage de type LED.

- Budget réfection de voirie (pour les deux villes des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan) : 202.479€
- Budget éclairage (côté Les Pavillons-sous-Bois) : 175.000€



> Allée nouvelle

Une réfection complète de la voirie et de l'éclairage public a été réalisée allée Nouvelle au mois d'octobre. Cette intervention a permis de remplacer le réseau d'éclairage et d'installer de nouveaux candélabres.

Budget : 129.000€ et 16.110€ consacrés à l'éclairage.

> Sécurité

Les services de la ville remplacent progressivement les coussins berlinois devenus glissants qui présentent des risques pour les deux roues, par des ralentisseurs en enrobé.

Budget total : 49.300€ pour 17 coussins Berlinois et 15 ralentisseurs en enrobé.

> Inauguration bornes de chargement électrique

Afin d'encourager le développement des voitures propres sur son territoire, la ville a signé une convention avec le Sigeif pour implanter des bornes de recharge à destination des véhicules électriques. Dans un premier temps, deux bornes sont accessibles, place de la Libération et place de la Résistance, sur le parvis de l'Hôtel de ville. La borne située place de la Libération a été inaugurée le mardi 16 novembre 2021 en présence de Serge Carbonnelle, Adjoint au Maire délégué aux finances, 4^{ème} Vice-Président du Sigeif et de représentants du Sigeif, afin de marquer le 500^{ème} point de charge du réseau.

Les places de stationnement dédiées au rechargement sont réservées exclusivement à l'usage des véhicules électriques.

> Zoom : illuminations de Noël

Comme chaque année en décembre, la ville s'illumine pour célébrer les fêtes de fin d'année. Pour compléter et renouveler le dispositif, de nouveaux décors sont installés. Deux cadeaux lumineux en 3D prendront place devant l'Hôtel de ville au milieu des décorations et de nouvelles perches permettront de poser des décors avenue de Chanzy. Rond point Quesnay, sur la partie située sur le territoire de la ville, les illuminations seront renforcées.



> Renouvellement des horodateurs

Le renouvellement de l'ensemble du parc des horodateurs de la ville a commencé.

31 bornes seront prochainement déployées et permettront le paiement par pièce, par carte avec ou sans contact et via une application.

Pendant toute la durée des travaux de remplacement des horodateurs existants, les bornes affichent le message « hors service » et les véhicules en stationnement ne seront donc pas verbalisés.

Attention toutefois aux véhicules dit « ventouse » (stationnement ininterrompu pendant 7 jours) qui feront l'objet d'une verbalisation pour stationnement abusif.

Une communication sera réalisée au début de l'année pour détailler les nouvelles fonctionnalités des horodateurs de dernière génération.



➤ Environnement

STOP aux dépôts sauvages !

La propreté urbaine est une préoccupation majeure de la ville et de la plupart des Pavillonnais. Régulièrement des dépôts sauvages sont à déplorer et dégradent notre environnement.

Les dépôts sauvages sont constitués de toutes sortes d'objets déposés dans les rues en dehors des jours habituels de collecte des poubelles ou des encombrants et ils sont, hélas, en constante augmentation depuis plusieurs années.

25 tonnes
de dépôts sauvages
collectés en moyenne
par semaine



➤ Multiplication de dépôts de pneus



De nombreux dépôts de pneus ont été constatés sur le territoire de la ville au niveau des allées de Lisbonne, de Bruxelles, de Berlin ou encore allée du 14 Juillet. Le traitement des déchets et le temps consacré à leur évacuation sont très importants pour le service en charge de la propreté. La ville a bien évidemment déposé plainte.

➤ Allée Nouvelle



1 four abandonné
sur la voie publique

30 min
pour charger le four
sur le camion

plus de **2** h
pour le déchargement
à la déchèterie

au total les agents
y ont consacré
3 h

Coût de traitement :
80€/m³

➤ Pour vous débarrasser de vos encombrants

Une collecte est organisée le 2^{ème} ou le 4^{ème} mardi de chaque mois selon le secteur.

La déchèterie intercommunale, située boulevard de Paris est ouverte le mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 13h.



3 Questions à Sabrina Assayag

➤ Adjointe au maire

déléguée au Développement durable, à L'Environnement et à la Propreté de la ville

Quel constat posez-vous sur l'évolution sans cesse croissante du nombre de dépôts sauvages ?

Chaque semaine, une équipe de 4 personnes assistée de deux camions est mobilisée pour collecter 25 tonnes de dépôts sauvages ! Le coût est exorbitant pour la ville et le temps consacré au ramassage des dépôts se fait au détriment du nettoyage de la ville. Il est urgent de faire appel à la responsabilité et au civisme de chacun pour faire cesser ce genre de pratique et maintenir la qualité du cadre de vie.

Quels sont les types de dépôts sauvages ?

Il existe différents types de dépôts; mais on s'aperçoit que certaines entreprises préfèrent abandonner leurs déchets de chantier sur la voie publique. Si vous faites appel à une entreprise pour vos travaux, assurez-vous que le coût de traitement des déchets figure sur votre devis. L'autre source de dépôts sauvages regroupe tous les objets déposés sur la voie publique en dehors des jours de collecte des poubelles et des encombrants. Un effort est à faire de la part de chaque Pavillonnais pour respecter les jours de collecte ou déposer les déchets à la déchèterie.

Quels sont les moyens pour lutter contre cette pratique ?

En fonction de la qualification des faits, les dépôts sauvages constituent une infraction à la loi passible d'une amende administrative de 2^{ème} ou 5^{ème} classe (jusqu'à 1500€).

Pour les faits les plus graves (dépôts sauvages de déchets en grosse quantité et/ou à fort impact environnemental) l'article L. 541-46 du Code de l'Environnement stipule qu'il s'agit d'un délit passible de deux ans d'emprisonnement et de 75.000€ d'amende pour une personne physique et de 375.000€ d'amende pour une personne morale.

Madame le Maire a d'ailleurs demandé à la police municipale de se montrer particulièrement vigilante sur le sujet et de verbaliser les contrevenants, comme cela a été le cas, dernièrement, avenue Victor Hugo.

En complément, une procédure d'amende administrative sera prochainement mise en place pour permettre d'instaurer une amende forfaitaire de 500€ après constat d'un dépôt sauvage et respect d'une procédure contradictoire.

➤ Recensement de la population en 2022

Annulée en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, la nouvelle campagne de recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022 aux Pavillons-sous-Bois. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la ville.



Vos réponses serviront à établir des statistiques sous couvert d'anonymat, mais également de prévoir les futurs équipements publics nécessaires et les moyens de transports à mettre en œuvre. Enfin, ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Vous allez recevoir la visite d'un agent d'enquête, en charge de collecter les informations, uniquement sur la période du **20 janvier au 26 février 2022**. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Afin de faciliter le travail de l'agent, il est important de répondre le plus rapidement possible après son passage. Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Vous pouvez vous faire recenser par Internet à partir du 16 janvier 2020 sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** à l'aide de codes confidentiels qui vous seront fournis par l'agent recenseur.



Mairie
Direction de l'Urbanisme
Tél. : 01 48 02 75 23 / 75 45
De 9h à 12h et 13h30 à 18h

➤ Urbanisme

➤ Dématérialisation des procédures d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022

Au premier janvier 2022, conformément à la réglementation, la ville lancera la dématérialisation du traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme **pour les particuliers et les professionnels**. À partir de cette date, aucun dossier papier ne pourra être accepté.

Cette nouvelle mesure a nécessité un travail approfondi et des adaptations pour permettre à chacun de se connecter sur une plateforme dédiée qui sera accessible depuis le site internet de la ville. Les bénéfices pour les usagers - particuliers et professionnels - de la dématérialisation sont multiples :

- un gain de temps et la possibilité de déposer en ligne les dossiers à tout moment ;
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier.



Rendez-vous sur le site de la ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr
Nouveau portail accessible directement depuis la page d'accueil.

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis fin 2018, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été prescrit. Il a pour but de substituer les PLU communaux des 14 communes de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est en un seul document qui va régir les règles de construction de l'ensemble des terrains et s'imposera à tous les projets.

Une exposition de concertation composée de 8 panneaux a été mise en place dans le hall de la mairie pendant un mois (septembre à octobre) présentant des éléments sur la démarche du PLUI et des éléments de diagnostic. Le 16 septembre 2021, les Pavillonnais ont été conviés à une des trois réunions publiques de concertation à la mairie. Elle avait pour objet de présenter la démarche d'élaboration du PLUI, les 5 thèmes du diagnostic piloté par l'Établissement du Grand Paris Grand Est, et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) élaboré pour les 14 communes du territoire.

Le PADD a été approuvé le 28 septembre 2021 au Conseil du Territoire. Il a clôturé la 1^{ère} phase du dispositif. Il est disponible sur le site du GPGE **www.grandparisgrandest.fr**

La deuxième phase porte sur l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que la rédaction des règles écrites et graphiques de constructibilité pour chaque zone géographique du Plan Local d'Urbanisme qui seront communes aux 14 villes. Vous serez de nouveau associés à deux autres réunions publiques de concertation pour un arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au printemps 2022. À ce stade, les dates des réunions ne sont pas arrêtées.

La troisième phase sera consacrée à l'enquête publique où un registre sera mis à votre disposition, à la mairie, à la Direction de l'Urbanisme, pour recueillir vos observations et vos interrogations. Le calendrier prévoit une mise en application de ce nouveau document au premier semestre 2023.

> Inscriptions scolaires et périscolaires

> École maternelle

Votre enfant est né en 2019 ? Pensez, dès maintenant, à faire son inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2022 ! La Direction Éducation, Jeunesse et Sport enregistre, dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022, les inscriptions afin d'établir rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine.

Documents à fournir

- documents justifiant de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie d'extrait d'acte de naissance, carte d'identité, passeport...)
- un document récent justifiant du domicile des responsables légaux et de l'enfant.

En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde. Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il pourra être demandé une autorisation écrite, datée et signée d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.

Procédure

Les inscriptions sont enregistrées directement à la permanence de la Direction Éducation, Jeunesse et Sport située à l'accueil de l'Hôtel de ville. Cette permanence est ouverte du lundi après-midi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le jeudi jusqu'à 19h. (Hors vacances scolaires. Fermeture le 2^{ème} lundi du mois toute la journée).

> Inscriptions périscolaires



> Planning des inscriptions aux centres de loisirs pour les vacances scolaires 2021-2022

Dates des vacances scolaires	Pour les enfants qui fréquentent un centre :	
	le mercredi	uniquement pendant les vacances*.
Hiver : du samedi 19 février au vendredi 4 mars 2022	Du 5 au 21 janvier 2022	Du 24 janvier au 4 février 2022
Printemps : du samedi 23 avril au vendredi 6 mai 2022	Du 9 mars au 25 mars 2022	Du 28 mars au 8 avril 2022
Été : du jeudi 7 juillet au soir au mardi 30 août 2022	Du 30 mai au 17 juin 2022	

Dans la limite des places disponibles

Courriel : inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr



Contact

Direction Éducation,
Jeunesse et Sport

01 48 02 75 26 / 30 / 28 / 97

SÉJOUR D'HIVER 2022

La ville des Pavillons-sous-Bois organise un **séjour au ski** pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver, du samedi 19 au samedi 26 février 2022 à la montagne. [Transport SNCF/autocars]

AU PROGRAMME :
SKI ALPIN, LUGE,
SORTIES AU VILLAGE
ET VEILLÉES

Contact :

Direction Éducation, Jeunesse et Sport
Hôtel de ville - Tél. : 01 48 02 75 97

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées à partir du **mercredi 3 janvier 2022**. Ce séjour est réservé aux Pavillonnais.

Les enfants n'ayant pas participé au séjour d'hiver 2020, seront prioritaires.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Noël féerique des

★ RENDEZ-VOUS AUX PETITS PAVILLONS DE NOËL

Le petit train dans la ville

Le petit train sera présent dès le 14 décembre et ira à la rencontre des enfants des écoles maternelles et dans les structures de la ville. Samedi 18 décembre, toute la journée, le petit train sera accessible à tous, à partir de 9h30. Dernier départ à 17h30.

Les spectacles de Noël

- Spectacle pour les enfants des écoles.
- Pour les Seniors, le CCAS a organisé un spectacle le 2 et le 3 décembre.

La boîte aux lettres du Père Noël

Dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, depuis début décembre, pour permettre à tous les enfants Pavillonnais, de déposer leur courrier.



Pavillons-sous-Bois

PLACE CHARLES DE GAULLE - HÔTEL DE VILLE

Le samedi 18 et le dimanche 19 décembre
à partir de 14h



★ **Animations pour les enfants :**
sculpture sur ballons, maquillage,
dessins, ateliers créatifs,
dégustation gourmande

★ **Photo avec le Père Noël**

★ **Balade en petit train**
(uniquement le samedi 18 décembre
de 9h30 à 17h30)

★ **Guignol, la sorcière
et les cadeaux de Noël**
3 représentations* à 14h30, 15h30 et 16h30
à l'Espace des Arts - salle Mozart
[*Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans]



**SAMEDI
18 DÉCEMBRE**

18h15 :
Parade Lumineuse
départ de la Mairie
vers le Stade Léo Lagrange

19h :
Feu d'artifice
Stade Léo Lagrange



Pass sanitaire et port du masque obligatoires. Manifestation organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement.

➤ Inscriptions sur les listes électorales

N'attendez pas le dernier moment

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

➤ Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur :

- avoir la nationalité française,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins à la date de clôture de la liste électorale).

➤ Comment s'inscrire ?

Plusieurs solutions existent :

- **en ligne**, grâce au téléservice accessible depuis le site de la ville et sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile* numérisés.
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile*, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 (accessible depuis le site internet de la ville) de demande d'inscription ;
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile*, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

*Justificatif de domicile : factures eau, électricité, gaz, boîte téléphonique...

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et avant le 4 mars 2022 (au plus tard) pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



➤ Changement de domicile

Quand vous changez de domicile, y compris dans la même commune, il vous appartient de modifier votre inscription sur la liste électorale. Pensez à effectuer la démarche pour recevoir votre nouvelle carte d'électeur.

➤ Dates des prochaines élections

Élections présidentielles, 1^{er} tour le 10 avril et le 2nd tour le 24 avril 2022

Élections législatives, 1^{er} tour le 12 juin et le 2nd tour le 19 juin 2022

➤ Commémorations

➤ Samedi 25 septembre

La cérémonie de la journée Nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives s'est déroulée à la préfecture de Bobigny en présence de Jackie Simonin et Anne-Marie Lepage, élus de la ville et membres du Souvenir Français entourés de 4 porte-drapeaux. C'était l'occasion pour Alain Granger et Thierry Lépine d'officier, pour la première fois, en tant que porte-drapeaux. Le Préfet et le délégué militaire départemental ont tenu à les féliciter.



➤ L'anniversaire de la mort du Général de Gaulle

La commémoration du 51^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle s'est déroulée, le mardi 9 novembre à 19h30, devant la statue du Général de Gaulle, sur la place éponyme. À cette occasion, plusieurs gerbes ont été déposées



par, Madame le Maire Katia Coppi, par Philippe Dallier, Conseiller Départemental, représenté par Annick Gartner Adjointe au Maire, par Alain Ramadier Député de la Seine-Saint-Denis, représenté par Yvon Anatchkov Adjoint au Maire et Christine Gauthier Adjointe au Maire, par Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale et représentante de l'UFAAC, par Brigitte Slonski, Conseillère municipale et par M.Merlin, représentants de l'association Souvenir du Général de Gaulle 93.

➤ Commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale

La cérémonie commémorative, présidée par Madame le Maire Katia Coppi, a eu lieu le jeudi 11 novembre 2021, en présence du Conseil municipal, des représentants des associations patriotiques, d'anciens combattants et d'un groupe d'enfants d'une classe de CM2 de l'école Jean Macé.

Cette année, la cérémonie a débuté à l'Hôtel de ville où chaque participant a reçu un bleuet de France, symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le rond-point du 11 novembre pour réaliser un premier dépôt de gerbes, au square du souvenir Français, devant la plaque commémorative du sapeur Dumont. La cérémonie s'est poursuivie à l'ancien cimetière où plusieurs gerbes ont été déposées par Madame le Maire Katia Coppi, Yvon

Anatchkov et Christine Gauthier, adjoints au maire, représentant Alain Ramadier député de la Seine-Saint-Denis, Philippe Dallier, Conseiller départemental, Anne-Marie Lepage, représentante des associations d'anciens combattants et par M. Schtenegry, représentant des gens du voyage. Les enfants de l'école Jean Macé ont été associés à cette cérémonie et une élève a récité un poème avant que Madame le Maire Katia Coppi, prononce un discours à la mémoire des anciens combattants. Cette commémoration s'est clôturée par le chant de la Marseillaise entonné, pour l'occasion, par la chorale Atout Choeur.

Lors du banquet qui a suivi, Michel Bonnet, membre de la FNACA et Joseph Oliveiro, membre de l'UFAAC, ont reçu un diplôme de l'ONAC-VG pour leur rôle en tant que porte-drapeau depuis, respectivement, 26 et 21 ans aux Pavillons-sous-Bois.



Compte rendu du Conseil municipal

Principales délibérations du Conseil municipal du lundi 15 novembre 2021

BUDGET VILLE 2021 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

Le Budget supplémentaire 2021 s'élève à 12.914.327,36€ tant en dépenses qu'en recettes.

La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4.447.331,51€, dont 3.538.552€ au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement correspondent à l'affectation du résultat pour un montant de 2.921.125,51€, auquel il convient d'ajouter 1.526.206,00€ de recettes supplémentaires.

La section d'investissement :

La section d'investissement enregistre une progression des crédits pour un montant total de 8.466.995,85€ (crédits réels, restes à réaliser, opérations d'ordre).

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

SUBVENTION CCAS

Il est proposé au Conseil municipal d'allouer une subvention complémentaire de 20.000€ au Centre Communal d'Action Sociale. Cette subvention est un complément à la subvention de 700.000€ votée lors de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2021.

35 votants – Vote à l'Unanimité

CONVENTION CLUB YVONNE DE GAULLE

La ville des Pavillons-sous-Bois met à disposition de l'association Club Yvonne de Gaulle, à titre gracieux, un minibus appartenant à la commune, dans le cadre exclusivement des sorties que l'association organise pour ses adhérents.

Afin de déterminer les engagements et obligations

réiproques de l'association Club Yvonne de Gaulle et la ville, il est nécessaire de conclure une convention de mise à disposition dudit minibus.

35 votants – Vote à l'Unanimité

CONVENTION RÉGION ILE-DE-FRANCE SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT DES FORCES DE SÉCURITÉ

La Commune souhaite acheter trois gilets pare-balle. Un dossier de subvention a été adressé à la Région Ile-de-France dans le cadre du soutien à l'équipement des forces de sécurité.

La Région Ile-de-France a informé la ville qu'une subvention d'un montant de 574€ lui a été attribuée dans le cadre de l'acquisition de trois gilets pare-balle et lui a transmis la convention y afférente.

Une convention est donc conclue avec la Région Ile-de-France, afin de définir d'une part, les conditions et modalités de la participation financière de la Région Ile-de-France et d'autre part, de déterminer les engagements et obligations réciproques.

35 votants – Vote à l'Unanimité

CONVENTION DOUCE GYM

La ville des Pavillons-sous-Bois met à disposition de l'association Douce Gym le studio de danse de l'Espace des Arts. A cet effet, la mairie leur réserve des créneaux horaires sur l'ensemble de la semaine pour accueillir leurs adhérents.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention.

35 votants – Vote à l'Unanimité

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT COMMUN POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil municipal a voté le règlement de

fonctionnement commun pour les établissements d'accueil du jeune enfant le 14 décembre 2020.

Ce dernier visait les trois crèches alors ouvertes sur la ville : Multi-accueil Les Berceaux de l'Ourcq, Multi-accueil Les Petits Voyageurs, Multi-accueil A Petits Pas. Le 4 octobre 2021, le Multi-accueil Les Moussaillons a ouvert ses portes.

Il convient donc de modifier le règlement et d'y ajouter ce nouvel établissement d'accueil du jeune enfant.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer ledit règlement de fonctionnement.

35 votants – Vote à l'Unanimité

RAPPORT ANNUEL SIFUREP

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) est tenu de transmettre à la ville, chaque année, son rapport d'activité.

Ce document permet de mieux appréhender les différents aspects de l'activité du syndicat, tant sur les services qu'il offre aux communes que sur les délégations de service public qu'il gère.

35 votants – Vote à l'Unanimité



Délibérations consultables sur le site internet de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain conseil : lundi 13 décembre 2021 à 20h. Salle Mozart - Espace des Arts

> Séjour en Normandie pour les seniors Pavillonnais

Après une longue période de confinement, le CCAS de la ville a organisé, pour les seniors, une journée en Normandie, le samedi 9 octobre. Ravi de pouvoir se retrouver, le groupe a profité de cette journée ensoleillée pour

découvrir, en petit train, la ville de Bayeux et ses monuments historiques. Une visite guidée de Port en Bessin a permis de mieux comprendre la vie autour du port et les techniques employées au fil du temps pour la pratique de la pêche.



> Bienvenue aux nouveaux commerçants

> Buvette Chez Doud



Le buvette *Chez Doud* a ouvert ses portes à l'intérieur du marché couvert de la Basoche et a été inaugurée le 25 septembre. C'est désormais le rendez-vous bi-hebdomadaire du mercredi et du samedi pour prendre une boisson ou déguster une assiette sur le pouce tout en faisant son marché.

**Buvette Chez Doud - Place de la Basoche - Marché couvert
Ouvert le mercredi et le samedi matin.**

> Music Audio Passion

Depuis plusieurs mois, l'enseigne Music Audio Passion a emménagé 15, allée Robillard et a succédé à Top TV où son propriétaire a choisi de cesser son activité pour profiter de la retraite. Professionnel depuis



plus de 30 ans, Music Audio Passion concentre son activité sur l'achat, la vente et la réparation de matériel TV, Hi-Fi, vidéo et informatique. Grand spécialiste de la musique, c'est aussi le lieu pour découvrir un très grand choix de vinyles, de CD, de cassettes ou encore des DVD. Si vous recherchez des pièces de rechange pour votre platine ou vos enceintes, c'est probablement à cette adresse que vous trouverez votre bonheur !

Music Audio Passion - 15, allée Robillard - Tél. : 01 48 49 52 16

> Restaurant Alfred & CO



C'était une ouverture très attendue : depuis la mi-septembre, au 8, avenue Victor Hugo, le restaurant Alfred&Co a ouvert ses portes après plusieurs mois de travaux pour proposer une cuisine traditionnelle dans un cadre moderne. La décoration a été pensée avec soin pour s'inscrire dans une tendance industrielle associant les nouveaux matériaux agrémentés d'accessoires en bois, chinés dans les brocantes. Les plats ont tous été élaborés autour du thème de la cuisine traditionnelle à un prix abordable. Plusieurs formules sont proposées en complément de la carte. Le menu du déjeuner, entrée/plat est au tarif de 15€ et si vous rajoutez un dessert, la formule est au tarif de 20€. A noter, le restaurant propose aussi le menu du jour en formule à emporter.

Un rendez-vous à ne pas manquer, le midi ou le soir, pour savourer un délicieux repas !

Alfred & CO - 8, avenue Victor Hugo - Tél. : 01 48 47 37 07

Ouverture : Du lundi au samedi : le midi.

Vendredi et samedi : le midi et le soir.

Dimanche : de 11h à 15h.

> Journées Européennes du patrimoine

À l'occasion des journées du patrimoine, la ville des Pavillons-sous-Bois a organisé, le 19 septembre, une randonnée pédestre guidée à la découverte de la ville et de son histoire. Tous les participants ont parcouru une distance de 6km pour découvrir l'histoire de la ville grâce aux commentaires éclairés et aux anecdotes parfois surprenantes et insolites de Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire Combattante.



➤ Suzanne Bodin : 5 fois vingt ans

Le mardi 28 septembre dernier, Madame le Maire Katia Coppi, accompagnée par Françoise Raynaud, maire adjointe déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, s'est rendue à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (Ehpad) Victor Hugo afin de célébrer les « 5 fois vingt ans » de Suzanne Bodin qui compte, à sa manière, ses 100 ans. Entourée par le personnel de l'Ehpad, par une autre résidente, par une amie venue lui rendre visite et par madame Meunier, 101 ans et 3 mois (le 28 septembre dernier), madame Bodin a profité pleinement de cette petite fête. La présence de Madame le Maire à cet anniversaire était l'occasion de réunir deux centenaires pour partager un moment convivial. L'Ehpad Victor Hugo compte encore une autre centenaire, absente ce jour-là. Née dans une famille aimante à Hirson, dans l'Aisne, le 28 septembre 1921, Suzanne Bodin est arrivée aux Pavillons-sous-Bois à l'âge de 28 ans. Pendant plus de 70 ans, elle a participé à la vie pavillonnaise (activités, sorties, séjours).



Suzanne Bodin

Le secret de sa longévité s'explique peut-être par sa vie heureuse entre ses nombreux voyages, ses séjours réguliers à la mer et à la montagne, son yoga et sa gymnastique journalière. Madame Bodin et sa sœur Jacqueline, aujourd'hui décédée, ont intégré la résidence Victor Hugo lors de son ouverture en 2012. Aujourd'hui encore, à « 5 fois vingt ans », Suzanne Bodin fait quotidiennement « le tour du pâté de maisons » avec son déambulateur. Nous lui souhaitons encore de belles années dans une forme égale.



➤ Cérémonie de remise des médailles du travail

Chaque année, la ville organise avec le soutien de l'Amicale des Médailleurs et Décorés du travail de Seine-Saint-Denis, deux cérémonies de remise des médailles du travail.

Le samedi 9 octobre, une cérémonie s'est déroulée, à l'Hôtel de ville, en présence des élus et de représentant de l'Amicale des médaillés du travail.



➤ **Médailleurs d'argent, 20 années de travail**
 Slimane BENNEDJIMA
 Thierry CERRATO
 Catherine COSTEROUSSE
 Joel DOBRZYNIÉC
 LEBORGNE
 Luisa DOMINGUES
 Michel MECHARLE
 Saida OUARET
 Aurore VARLET LEFEVRE

➤ **Médailleurs de vermeil, 30 années de travail**
 Eric CAMBONIE
 Didier JOSSART
 Sylvie MALATERRE
 Angela MARCHIS
 Michel MECHARLE
 Pascal PACAUD
 Marie-Laure SAUTO
 Adama SY
 Philippe TURCK
 Najoua YASSINI

➤ **Médailleurs d'or, 35 années de travail**
 Gérard LANGLOIS
 Sylvie LECADIEU-DENY
 Thierry VELLEINE

➤ **Médailleurs grand or, 40 années de travail**
 Annie BORRINI
 Catherine MUSITELLI

1^{ère} édition du Salon du Livre

Vif succès pour la première édition du livre aux Pavillons-sous-Bois qui a réuni une quinzaine d'auteurs devant un public qui a pleinement apprécié ce nouveau rendez-vous culturel. Retour en images.



Librairie Folies d'encre



Françoise Boix Soa



Hugo Boris



Carole Choquet



Sarah Clain



Jean-Philippe Echard



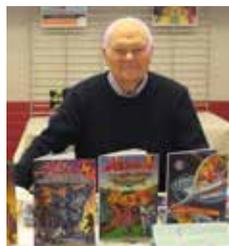
Manon Fargetton



Christine Fenaux



Christian Kamtchueng



Roland Picard



Gwenola Niccolaini



Patrick Mamia



Sophie Loubière



Jean-Claude Lemonnier



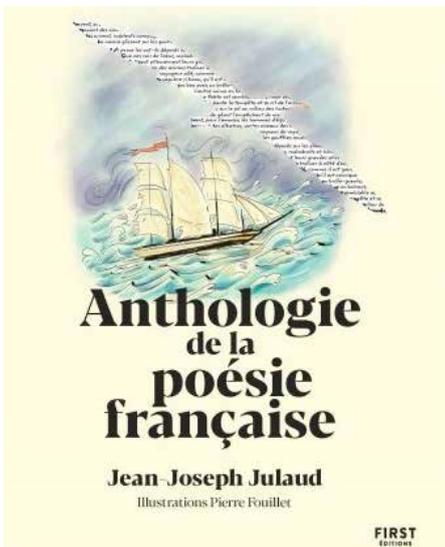
Amélie Lucas-Gary



Bibliothèque municipale

Le Cercle des Lecteurs

Ce choix de livres est diversifié et il permettra au lecteur de satisfaire ses goûts, de découvrir.



➤ Petite Anthologie de la Poésie Française nouvelle édition

Jean-Joseph Julaud
First éditions

Pourquoi s'intéresser à la poésie ? Elle est presque totalement absente de notre époque. S'il y a encore des poètes, ils vivent sans doute dans de petites chambres misérables, sous les toits et si la gloire les couronne un jour, ce sera vraisemblablement après leur mort.

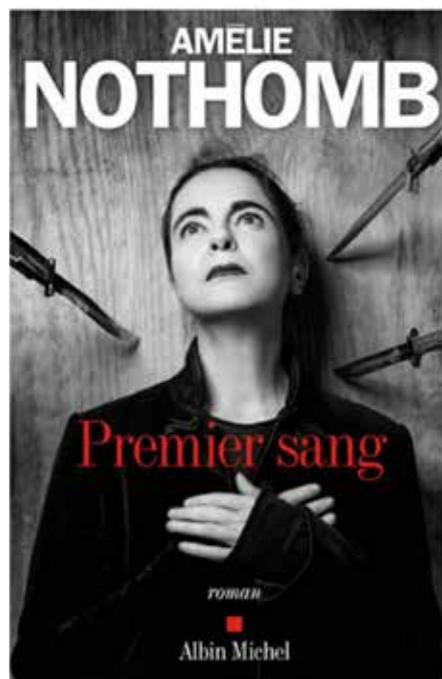
C'est pourquoi, il est très rafraîchissant de voir paraître une anthologie de la poésie française.

C'est un livre qu'il faut feuilleter au gré de ses envies et de ses humeurs. On y trouve de très grands classiques, *Heureux qui comme Ulysse* de du Bellay ou *Demain, dès l'aube* de Victor Hugo par exemple. Baudelaire, Musset, Verlaine, Vigny, Apollinaire, Léopold Sédar Senghor sont présents, mais également des poètes modernes, moins connus, qu'on a le plaisir de découvrir comme Cécile Coulon et bien d'autres.

L'auteur a classé selon ses envies, par thèmes. Il propose aussi des fables de La Fontaine en fin d'ouvrage et les biographies des auteurs.

Prenez un moment dans un parc ou un jardin en compagnie de ce petit livre et laissez les ailes de la poésie vous emmener vers un horizon plus beau et plus pur.

Brigitte Slonski



➤ Premier sang

Amélie Nothomb
Editions Albin Michel

Entre 1960 et 1965, l'ancien Congo Belge vit des épreuves sanglantes. Patrice Lumumba, le premier ministre, est assassiné. Plusieurs rébellions éclatent. Le 5 août 1964, les contestataires s'emparent de Stanleyville; ils capturent plus de 1600 personnes, dont 520 Belges. C'est alors qu'intervient un jeune diplomate, Patrice Nothomb qui, pour empêcher l'exécution de ces otages, va devenir une sorte de conteur des mille et une nuits.

Amélie Nothomb nous raconte cette histoire en s'identifiant à son père. Elle lui rend ainsi hommage, décrivant ce qu'il a enduré pendant cette période extrêmement éprouvante. Son père a failli être exécuté. Des parachutistes belges libéreront la plupart des otages, mais malheureusement certains périront. L'auteur nous décrit aussi l'enfance particulière de son père né en 1936.

À travers ce récit historique, on découvre l'écrivain, d'une façon différente, moins fantasque, plus réaliste, mais conservant toujours son style très original. Ce livre émouvant et instructif se lit d'une traite.

Rebecca Cohen Donachie

Une rencontre



➤ Une rencontre

Isabelle Pons, Swann Meralli
Éditions Lapin

Le personnage principal de la première partie de ce manga franco-japonais vit, un peu désœuvré, avec ses habitudes.

Il subit une vie parisienne qui ne lui convient pas : métro, boulot, fiancée. Sur le chemin, il découvre un jour une curiosité, un petit carnet où il peut lire :

« Pourquoi aime-t-on tant de se faire du mal ? » Il prend un crayon et répond :

« Heureusement pour avoir besoin des autres ». Dès lors, une correspondance épistolaire s'instaure avec une personne qu'il ne voit pas.

Ces quelques mots échangés l'amènent à réfléchir sur ce qu'il vit. L'originalité du manga réside dans le fait qu'il peut être lu de gauche à droite, mais l'on peut commencer par la seconde partie de l'ouvrage, l'histoire amoureuse d'une jeune japonaise qui décide de tout quitter pour vivre à Paris.

Elle interpelle le lecteur par ses questionnements. Ces deux histoires se rejoignent au milieu du livre, comme un ying et un yang, qui bouleverse nos habitudes. Le style iconographique épuré nous mène à l'essentiel. À découvrir, en particulier pour les lecteurs friands de mangas.

Sous le titre, une phrase : « Est-ce que les étoiles sont les mêmes partout sur la terre ? »

Adeline Humbert

Bibliothèque municipale

> La deuxième édition du prix littéraire des Pavillons-sous-Bois est lancée !



Cette année, 10 classes de CM1 de la ville participent à ce prix initié par l'inspection académique (circonscription de Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-Bois) et réalisé en partenariat avec la Direction Éducation, Jeunesse et Sport de la ville. Les bibliothécaires ont sélectionné 20 titres pour tous les goûts !

Au programme : lecture, débat et vote argumenté pour élire leurs livres préférés. Retrouvez-les et empruntez-les à la bibliothèque. Vous avez lu toute la sélection ? Elle vous a plu ? Elle a été conçue comme une porte d'entrée : retrouvez-y les suites des séries et d'autres titres similaires.



AGENDA DES ANIMATIONS

> Contes pour les tout-petits

Samedi 11 décembre 2021 à 10h

Le conteur Thomas Josse partage avec vous ses plus belles histoires. **Pour les enfants à partir de 2 ans.**

> Présentation de livres

Samedi 11 décembre 2021 à 15h

Et pour Noël, j'offre quoi ? Des idées de livres pour vos cadeaux de Noël.



> Les racomptines



Samedi 8 janvier 2022 à 10h

Samedi 5 février 2022 à 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

Dès la naissance.

> Dictée

Samedi 22 janvier 2022 à 15h

Vous maîtrisez les subtilités de la langue française ? En êtes-vous sûrs ? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de (re-) découvrir des règles alambiquées.

> Conférences d'histoire de l'art

par Sylvie Testamarck

Samedi 29 janvier 2022 à 15h

La symbolique des couleurs. Les couleurs demeurent riches d'un symbolisme puissant. Comment ont-elles été comprises et exploitées plastiquement dans l'histoire de l'art ? C'est ce que nous tenterons de comprendre à travers une série d'exemples pris à des sources iconographiques très diversifiées.

Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires. Retrouvez plus d'informations sur ces événements sur le site internet de la ville.



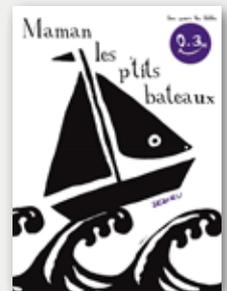
LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !

Maman les p'tits bateaux
Seuil Jeunesse - 2021

Thierry Dedieu

Résumé et avis : L'auteur s'approprie les comptines du répertoire traditionnel avec beaucoup d'humour. Le grand format en noir et blanc a été travaillé à destination des tout-petits : la taille suscite beaucoup de curiosité et les contrastes forts sont adaptés à leur vision. Prêt ?

Âge : à chantonner dès la naissance



L'imagier du Père Castor
en langue des signes

Père Castor - 2019

Madeleine Brunelet

Résumé et avis : la langue des signes, et notamment celle adaptée aux tout-petits, peut être utilisée avec tous les bébés pour faciliter la communication avant l'acquisition du langage. Envie de vous lancer ? La célèbre collection. *L'imagier du Père Castor* vous accompagne en proposant 20 signes essentiels du quotidien.

Âge : dès 6 mois



Billy l'œuf au plat veut danser
La Poule Qui Pond - 2020

Julie Bullier

Résumé : Billy l'œuf au plat aime la danse, mais les autres préfèrent jouer les durs ! Il décide avec Will le pot de mayonnaise de créer leur école de danse pour danser le breakdance comme la danse classique.

Avis : un petit format pour un grand plaisir de lecture ! La collection *Les Bidules Chouettes* a vocation à imaginer une vie extraordinaire à des objets ordinaires : un pari réussi qui remporte un vif succès à la bibliothèque !

Âge : dès 4 ans



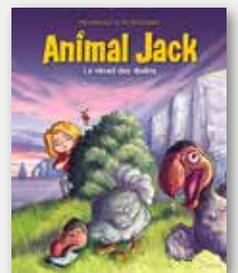
Animal Jack, tome 4 : le réveil des dodos
Dupuis - 2021

Kid Toussaint (Scénariste), Miss Prickly (Dessinateur)

Résumé : Jack a le pouvoir de communiquer avec les animaux et même de se transformer en celui de son choix ! Pourtant, lors d'une visite chez son grand-père, il va rencontrer de drôles d'animaux qu'il ne comprend pas et qui ravagent la région...

Avis : la tolérance et la protection de la nature sont au cœur du récit. Les personnages sont attachants, même... madame Jacquemain ! Une bande dessinée d'aventures dont les 5 premiers tomes sont à retrouver à la bibliothèque.

Âge : dès 7 ans



Bibliothèque:
lespavillonssousbois.bibenligne.fr



Espace des Arts

A l'approche des fêtes de Noël, l'Espace des Arts vous propose des idées de cadeaux qui satisferont petits et grands : des places de spectacle !

N'attendez plus pour prendre vos places sur <http://billetterie.espace-des-arts.fr/>

➤ HUMOUR

MICHÈLE BERNIER



Après le succès de ses spectacles en solo *Le Démon de midi*, *Et pas une ride !* ou encore de ses pièces de théâtre *Je préfère qu'on reste amis* et *Folle Amanda*, Michèle Bernier revient sur la scène de l'Espace des Arts avec un nouveau spectacle encore plus visuel et musical. Pour son 3^{ème} one-woman-show, l'humoriste préfère rire des «c'était mieux avant» ou «au moins quand j'étais jeune» qu'on entend partout et qui ne servent à rien. Parce que de toute façon la seule chose qui importe, c'est le futur. C'est lui que nous allons vivre. C'est lui qui va nous surprendre. Donc *Vive demain !*

Samedi 15 janvier 2022 à 20h30

Placement assis numéroté

➤ 39€ (tout public), 34€ (carte fidélité, jeune, enfant)

➤ CONCERT

**CABARET BEL CANTO
CLAZZIC – 1^{ère} partie**

Quelle idée saugrenue d'associer un quatuor à cordes classique avec un trio jazz. C'est le pari insensé que Jean Rotman a tenu. Le classique se met soudain à swinguer, le jazz trouve naturellement sa place dans des



compositions de Bach, Mozart, Schuman ou Fauré, à l'inverse les thèmes de jazz se trouvent habillés de façon baroque, classique ou romantique. Laissez-vous bercer dans ce voyage sinueux à travers la riche histoire de la musique.

CABARET BEL CANTO

De la voix, du chant de l'émotion et avant tout...du Bel Canto ! Verdi, Bellini, Puccini, Rossini et Mozart seront au rendez-vous pour commencer cette nouvelle année en musique. Une immersion vivante et joyeuse où les voix des chanteurs lyriques évoluent de part et d'autre au milieu du public. Accompagnés au piano par le formidable Jean-Marc Bonn, vous aurez le plaisir de savourer ces airs d'opéra familiers à la portée de tous.

6 chanteurs sur scène / Jean-Marc Bonn, piano / Nathalie Spinosi, metteur en scène

Dimanche 23 janvier 2022 à 17h

Placement assis numéroté

➤ 29€ (tout public), 24€ (carte fidélité, jeune, enfant)

➤ SPECTACLE MUSICAL

À VOIR EN FAMILLE À PARTIR DE 6 ANS

LES VIRTUOSES



Deux pianistes... pour un seul piano. C'est autour de ce fil rouge que se déploie l'imaginaire des Virtuoses, entre musique classique, magie et humour à la Chaplin.

A quatre mains expertes et espiègles, Les Virtuoses déchaînent le classique avec une délicieuse extravagance en s'amusant avec Vivaldi, Mozart et bien d'autres... Dans ce spectacle sans parole, ils relèvent le pari fou de concilier la fantaisie et le sérieux pour

réconcilier la musique classique avec tous les publics. Idéal pour les petits et grands, en famille ou entre amis, rendez-vous à l'Espace des Arts pour découvrir ces artistes aussi frappés que leurs cordes, ils sont immanquables !

Un spectacle musical de Mathias et Julien Cadez / Avec Mathias Cadez, Julien Cadez, Clément Goblet et Clément Lagouarde

Dimanche 6 février 2022 à 17h

Placement assis numéroté

27€ (tout public), 22€ (carte fidélité, jeune),

12€ (enfant)

➤ CONCERT

**HUBERT-FÉLIX THIEFAINE
Unplugged...**



Deux décennies après son inoubliable tournée en solitaire, Hubert Félix Thiéfaine revient sur scène dans une formule acoustique. Reprenant sa guitare et son harmonica, il a cette fois convié quatre de ses musiciens à l'accompagner sur scène. Au programme de ce tour de chant, des arrangements épurés et une setlist faisant la part belle aux classiques intemporels, à la redécouverte de quelques bijoux méconnus, entre autres réjouissances... L'occasion également de retrouver HFT dans des salles à taille humaine, comme pour un retour à l'essentiel ! Un écrivain intimiste, propice à la sublimation de son œuvre, plus universelle et poétique que jamais.

Samedi 12 février 2022 à 20h30

Placement assis numéroté

49€ (tout public), 44€ (carte fidélité, jeune, enfant)

➤ EXPOSITIONS

➤ Paule d'Héria



Peinture, dessin et gravure

Pour cette artiste, la peinture n'est pas le résultat d'une pensée, mais d'un état, d'une pulsion, d'un élan. Se défaire d'un langage appris pour partir à la découverte de l'inconnu. À chacune de ses compositions, Paule se laisse traverser, guider par de « lointains intérieurs », portée par ses émotions, elle fait naître des paysages inconnus et sombres, des coulées de lumières, un espace transparent comme des vitraux.

**Du 4 décembre 2021
au 2 janvier 2022**

➤ Luc Choquer

Fragments d'un futur - photographie

À la manière d'un ethnologue soucieux de décrire la société française, Luc Choquer a



fait le portrait d'un grand nombre de Français dès 1995 dans le cadre du programme

national de résidence d'artistes « la Méridienne verte ». C'est dans ce contexte que le Département de la Seine-Saint-Denis lui avait passé commande d'une série de portraits de collégiens au seuil de l'an 2000. Après des premières images prises dans l'établissement scolaire, les collégiens étaient ensuite photographiés chez eux, dans la pièce de leur choix. Ainsi, chacun composait son décor, devenant le témoin et le metteur en scène de sa propre vie.

L'exposition Fragments d'un futur est issue de la Collection départementale d'art contemporain de la Seine-Saint-Denis. Elle est présentée dans le cadre du dispositif Les Échappées proposé par Cinémas 93.



Du 8 janvier au 6 février 2022

Vernissage le vendredi 7 janvier 2022 à 19h

➤ Photographie Thierry Poncet



Après avoir longuement photographié des décors de montagne et de littoral, Thierry Poncet nous présente sa dernière source d'inspiration : les paysages de campagne. Thierry Poncet vient présenter aux Pavillons-sous-Bois, lieu de ses débuts en photographie, sa nouvelle exposition. Avec « paysage de France... et des environs », l'artiste vous offrira un panel de paysages façonnés par l'homme changeant au gré des saisons et de la météorologie.

Du 12 février au 6 mars 2022

Vernissage le vendredi 11 février 2022 à 19h

RETRANSMISSION EN DIRECT DE L'OPÉRA DE PARIS

➤ ROMÉO ET JULIETTE



Ballet de Rudolf Nouriev

Enregistré à l'opéra Bastille

Jeudi 16 décembre 2021 à 19h30

• 2h45 dont 1 entracte de 20 min

➤ LE LAC DES CYGNES

Ballet sur une musique

de Piotr Ilitch Tchaïkovski

Ballet enregistré à Chaillot

Théâtre national de la Danse

Jeudi 6 janvier 2022 à 19h30

• 1h55 sans entracte

➤ LES NOCES DE FIGARO

Opéra

Jeudi 3 février 2022 à 19h15

> 3h40 dont 1 entracte de 20 min

CINÉMA

**Au programme des films d'art
et d'essai ainsi que les films
commerciaux les plus attendus !**

CARTE DE CINÉMA à 41€

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80€

Carte adhérent/fidélité : 5€

Sénior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5€

Enfants (-12 ans) : 4.10€

**Le mercredi c'est réduit,
la place tout public est à 5€ !**

SPECTACLES À VENIR

➤ **Alex Jaffray, Le son d'Alex** : vendredi 11 mars 2022 à 20h30

➤ **Ibrahim Maalouf, Quelques mélodies** : samedi 19 mars 2022 à 20h30

➤ **Pièce de théâtre, Si on savait** avec Daniel Russo, Véronique Genest :
dimanche 27 mars 2022 à 17h



www.espace-des-arts.fr
Tél. : 01 41 55 12 80
144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



Conservatoire municipal Hector Berlioz

➤ Saison Culturelle du Conservatoire Hector Berlioz

➤ Sinfonietta

Dimanche 20 février 2022 à 17h
Auditorium Hector Berlioz



L'orchestre Sinfonietta, paré de ses plus beaux atours revisite pour les 40 ans du conservatoire la musique de Bach à Tchaïkovsky. Le concerto pour violon et orchestre en Mi Majeur, grail pour tous les violonistes, est un des rares rescapés de la musique concertante de Jean-Sébastien Bach et un véritable chef d'œuvre. La Cantate 51 est une des quatre seules cantates sacrées écrites pour soprano, les textes du premier et du troisième mouvement sont attribués à Bach lui-même. La Sérénade de Tchaïkovsky est un must de la musique pour orchestre de chambre.

Orchestre Sinfonietta

Guillaume Plays, violon solo
Direction Frédéric Loisel

Il était une fois... Anni-Sinfonietta

Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

Tarifs :

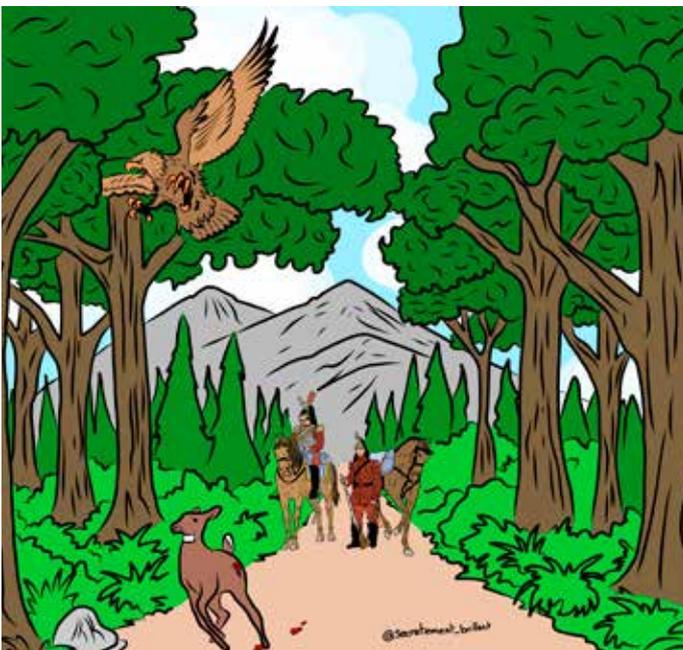
10€ (Tout public)

5€ (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Renseignements : 01 41 55 17 60

➤ Descriptitubes

Dimanche 13 mars 2022 à 17h
Auditorium Hector Berlioz



Un tube, un trio et un dessinateur.

Ce concert vous emmène dans l'univers musical d'un des plus célèbres compositeurs du 17^{ème} siècle, Antonio Vivaldi à travers son œuvre la plus connue *Les Quatre Saisons*.

Ajoutez à cela une « tempête » et le tour est joué !

Avec : l'Ensemble Quazzipi

Catherine Savigny, Lore Temprement et Pascal Premier, Flûte à bec
Plasticien : Emmanuel Espinasse

Il était une fois... Descriptitubes

Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

Tarifs :

10€ (Tout public)

5€ (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Renseignements : 01 41 55 17 60



**CONSERVATOIRE MUNICIPAL
HECTOR BERLIOZ**

77-79, allée Danielle Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

conservatoire@lespavillonssousbois.fr

ARVEJ – Nouveau projet pédagogique

Tous les ans, le conservatoire Hector Berlioz propose un projet pédagogique à toutes les écoles primaires de la ville. Le rock, les musiques du monde, les danses classiques et contemporaines, Mozart, le théâtre... ont été, tour à tour, à l'honneur.

Cette année, une légende mongole sera présentée aux élèves pavillonnais.

➤ La légende de Tsolmon un voyage au cœur des steppes mongoles.



La légende de Tsolmon : un voyage au cœur des steppes mongoles.

Il y a longtemps, en Mongolie vivait la princesse Tsolmon, amoureuse d'un modeste berger, Kuku Namjil, (coco namji). Quand celui-ci doit retourner chez lui, dans le lointain désert de Gobi où sa famille et son troupeau l'attendent, Tsolmon lui offre un cheval ailé afin qu'il puisse parcourir chaque nuit les milliers de kilomètres qui les séparent. Cette légende raconte, entre autres, la naissance du morin-khuur ou vièle à tête de cheval, instrument traditionnel et sacré mongole, et offre une histoire folle et émouvante, au grand galop dans l'immensité des steppes.

Entre mythe et réalité, la légende de Tsolmon résonne comme un hymne au voyage et à l'amour.

Au programme de cet atelier

Les élèves pavillonnais aborderont l'histoire de la Mongolie, ils étudieront les différents instruments emblématiques de ce pays, en particulier le morin-khuur, et les techniques vocales propres à la Mongolie par le biais de légendes et contes ancestraux.

Le projet pédagogique s'attardera sur l'histoire de Gengis Khan, la découverte géographique du pays, et les liens très forts avec la nature et les animaux sacrés (chevaux, chameaux yaks etc.) cultivés par le peuple mongol. Les enfants assisteront à des cours et démonstrations de chant diphonique, technique pratiquée au Tibet, en Afrique

du Sud et dans plusieurs pays d'Asie centrale et aura l'occasion d'essayer ces activités pendant l'atelier.

Le morin-khuur : instrument emblématique de la Mongolie

Les mongols sont un peuple de nomades se déplaçant à cheval depuis des millénaires. Cet instrument représente un lien direct entre eux et leurs chevaux.

Le morin khuur est à l'origine un instrument de musique fabriqué avec les os et la peau du cheval. Il se compose de peau tendue sur la table d'harmonie comme sur un tambour, d'un manche en os dont le haut est sculpté en forme de tête de cheval, de cordes et un archet en crin. Les deux chevilles servant à tendre les cordes figurent les oreilles de l'animal.

Le morin-khuur est associé à de nombreux rituels et célébrations mongols, ainsi qu'à la vie quotidienne de ce peuple, en particulier pour la naissance et le domptage des chevaux.

La découverte du morin-khuur, du chant diphonique et de la culture musicale mongole par les enfants donnera lieu à un spectacle de clôture de ce projet pédagogique.

La restitution se fera à l'Espace des Arts le vendredi 13 mai 2022 à 14h30



CONSERVATOIRE MUNICIPAL HECTOR BERLIOZ

77-79, allée Danielle Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

conservatoire@

lespavillonssousbois.fr

➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



Des loisirs pour tous !



CONCERT DR. LABENNE !

Samedi 11 décembre 2021 à 20h30

Dr. Labenne a choisi, après des études de médecine, de se consacrer à ses passions : la musique et la composition ! Lors d'une soirée concert exceptionnelle, il vient nous présenter son nouvel album : *Jazzy d'Enfer*. Parlez-en autour de vous !
Entrée libre

SOIRÉE SPÉCIALE CLUB NAIN PORTE QUOI

Vendredi 17 décembre 2021 à 21h

Rendez-vous pour une soirée TOUT-CHOCO pleine de surprises, de jeux et, évidemment de cacao !

Tarif tout public : 2€ / adhérent : 1€

DU PETIT MONDE AUX RÊVES DE LÉON

Samedi 18 décembre 2021 à 15h

Un concert pour enfants et parents de chansons enfantines déclinées sur le thème de Noël par Vince Bilon (Auteur compositeur, chanteur, guitariste). Ce spectacle vivant drôle et musical mettra en éveil les tout-petits et réveillera aussi les souvenirs d'enfance des plus grands. Chocolat chaud offert dans une atmosphère de fête.

Tarif tout public : 7€ / adhérent : 5€ / À partir de 3 ans

Comprenant une entrée enfant moins de 13 ans et une entrée adulte.

ÇA ME DIT DU JEU

Dimanche 2 janvier 2022 à 14h30

Après-midi animée par le club du Nain Porte Quoi pour découvrir, seul, en famille ou entre amis, de nouveaux jeux dans une ambiance ludique et sympathique !

Tarif tout public : 2€ / adhérent : 1€

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

LOTO

Samedi 9 janvier 2022 à 15h

Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur ! Venez tenter votre chance et remportez de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial entre amateurs de jeux de hasard.

Tarif 1 carton : 2€ / 6 cartons : 10 €

Bar et petite restauration sur place.

BÉNÉVOLAT

Envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? Vous pourrez investir de nombreuses actions comme l'accompagnement à la scolarité, participer à l'organisation d'événements ou encore donner un coup de pouce à ceux qui en auraient besoin !



JAPAN MATSURI

Samedi 22 janvier 2022 à partir de 15h

L'APJC vous propose une journée sous le signe du pays du soleil levant. Venez partager votre passion de la culture japonaise ! Au programme : foire aux BD et MANGA, concours de Cosplay, buffet japonais, projections et autres surprises... N'hésitez pas et participez à notre concours Cosplay ! 1^{er} prix : 2 pass 4 jours pour la Japan Expo Paris 2022.

Tarif tout public : 10€ / adhérent : 8€

SPECTACLE 50

Samedi 29 janvier 2022 à 20h30 – Bar'Ouf

Pièce écrite et interprétée par Siriki Traore et Mohamed Kone
Adaptation et mise-en-scène Kamel Zouaoui
« Mesdames, messieurs, si vous êtes là, c'est que vous le saviez déjà...
Derrière chaque migrant... il y a une histoire
Et derrière chaque histoire... il y a un être humain
Ne l'oubliez jamais. »

Tarif tout public : 7€ / adhérent : 5€

SOIRÉE-CONCERT LADIES'NIGHT

Samedi 5 février 2022 à 20h30 – Bar'Ouf

Spectacle animé par les ELLES

Sur scène, les ELLES vous emmèneront dans leur univers intimiste et revisiteront pour l'occasion de grands standards du jazz, entrecoupés de quelques haltes dans l'univers du tango ou de la soul... Pour accompagner ce moment, une coupe de champagne et des mignardises seront en vente au bar.

Tarif tout public : 7€ / adhérent : 5€

Pour les parents, accueil des enfants par les animateurs.

Inscriptions à la réservation.

GESTES QUI SAUVENT :

2 h pour s'initier aux gestes de premiers secours

Samedi 12 février 2022 à 14h30

La formation idéale pour savoir faire face à une situation d'urgence. Les gestes de premiers secours peuvent aider à sauver des vies. L'APJC vous propose de vous former et d'acquérir les bons réflexes.

Formation de 2 heures avec La Protection Civile.

Inscriptions à l'accueil de l'APJC.



Pour toute information, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org



➤ **Jumelage** Les Pavillons/Münstermaifeld



«Ce jumelage créé en 2018 avec la ville de Münstermaifeld située en Rhénanie (Allemagne) est très récent, c'est pourquoi notre visite en Allemagne a été un vrai bonheur que la pandémie nous avait enlevé en 2020. 26 Français, adhérents de l'Afap ainsi que quelques membres d'Évasion 93, notre association de randonneurs ont participé à ce week-end du 22 au 24 octobre. Katia Coppi, notre

maire, nous accompagnait également. Nous avons été accueillis très chaleureusement par Claudia Schneider, le maire et des conseillers municipaux ainsi que des familles qui recevaient des hôtes français. Le programme proposait une visite de cette petite ville historique et une excursion à Maria Laach, une magnifique abbaye de renommée internationale, construite au bord d'un lac volcanique. Il y eut également

l'inauguration d'un terrain de pétanque de l'amitié ainsi nommé en l'honneur de notre jumelage et qui portera le nom des Pavillons-sous-Bois. Ce fut un instant de gaieté et de fous rires quand chacun s'exerça à la pétanque. Grâce à cette visite, nous avons renoué nos liens et nous espérons revoir nos amis allemands au mois de mai 2022 et concrétiser de nouveaux projets.»

Brigitte Slonski



> Cercle philatélique et cartophile

Le livre

Pour la première fois dans notre ville le livre a son salon. Si d'aucuns pensaient que les nouvelles technologies signeraient la fin du livre papier, il faut bien reconnaître que les publications et les éditions n'ont jamais été aussi nombreuses. Ce n'est que justice pour un objet qui traverse les siècles parmi toutes catégories sociales, même si cela n'était pas le cas à ses débuts.



> Avant l'imprimerie :



Les textes sont écrits à l'origine sur du papyrus. Ensuite, le parchemin (issu de peaux animales) permet d'être plié en livre, mais ce sont des manuscrits, copiés en général par des moines. À la fin du Moyen Âge, l'écrit sort des monastères pour le commerce, le droit ou la médecine. Il faut de plus en plus de livres et la copie demande beaucoup d'heures de travail. Comment augmenter le nombre de livres de façon mécanique? Gutenberg (vers 1397-1458) est à l'origine de l'invention de l'imprimerie en employant des caractères mobiles en plomb. Il imprime la Bible en 1455. À partir de cette date, l'accession au savoir est plus facile, du moins pour certains. Religieux, nobles, riches, facultés, qui possédaient déjà des ouvrages manuscrits, enrichissent considérablement leurs collections dans de grandes bibliothèques.

> Les bibliothèques :

Si dès l'Antiquité on a connaissance de bibliothèques importantes comme celle d'Alexandrie (3^{ème} siècle avant Jésus Christ), elles ont pour but de collecter le plus possible d'ouvrages dans les monastères, les châteaux ou les facultés, comme la Sorbonne, fondée par le théologien Robert de Sorbon (1201-1274). Les bibliothèques sont alors privées. Bibliothèque royale, puis bibliothèque nationale, bibliothèque départementale, bibliothèque municipale, elles s'implantent un peu partout.



> Les bibliothèques municipales :



Les bibliothèques municipales existent depuis 1803, par un décret impérial qui met à disposition des communes les confiscations de la Révolution, mais c'est au XIX^{ème} siècle que les bibliothèques sont vraiment ouvertes à tous. En 1821, l'école des Chartes forme des professionnels pour analyser ces collections. En 1945, la direction des bibliothèques est créée.

Chacun peut consulter des ouvrages sur place, ou en emprunter.

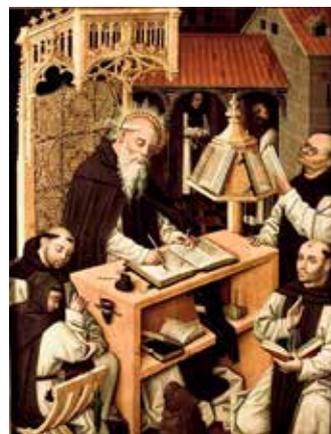
La bibliothèque municipale de notre commune, établie au départ à l'emplacement actuel de la Croix Rouge, est installée à l'ancienne mairie depuis 1968, date à laquelle notre Hôtel de ville voit le jour.



> Les bibliothèques sonores :

Pour les mal voyants, les livres sont rares. Louis Braille (1809-1852), perfectionne le système établi par Barbier pour « lire » et « écrire » des lettres en relief : il adapte la tablette en concevant des signes par points qui permettent la transcription des lettres, de la ponctuation, et des chiffres. Mais il n'est pas possible pour tous les aveugles de lire cette écriture, et ce système a ses limites.

En 1972, un médecin ophtalmologiste, Charles-Paul Wannebroucq, avec l'aide du Lion's Club, crée les bibliothèques sonores qui mettent à disposition des personnes ayant un handicap les empêchant de lire, (au départ les aveugles) des livres enregistrés par des bénévoles au sein de l'association des Donneurs de Voix. Celle de notre secteur est installée à Aulnay-sous-Bois, et fonctionne comme nos bibliothèques municipales, mais les personnes qui pourraient en profiter ne le savent pas toujours.



Qu'ils soient achetés, prêtés, ou empruntés, les livres circulent partout, des boîtes à livres sont installées dans des lieux de passage où chacun peut prendre ou déposer les ouvrages qu'il aime, ou pendant des « week-ends du livre ». Le livre a donc encore une belle vie devant lui, et heureusement !



Cercle Philatélique et Cartophile
Tél. : 01 48 48 37 44

➤ ASP : appel aux bénévoles



L'association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois manque cruellement de bénévoles pour assurer sa mission auprès des jeunes Pavillonnais.

La demande d'accompagnement est considérable mais le manque de bénévoles oblige l'ASP à réduire sa capacité d'accueil et à refuser les nouvelles inscriptions.

La crise sanitaire a eu pour effet d'augmenter le nombre d'enfants en difficulté et l'impact sur la scolarité des enfants se fait ressentir.

Dans un premier temps, l'association a pour objectif d'éviter le décrochage scolaire et dans un second temps, de rattraper le retard. Le rôle des bénévoles est précieux et primordial pour les enfants pour de

nombreuses raisons : ils les aident dans leurs devoirs, mais aussi et surtout, ils les encouragent et leur donnent confiance en leurs capacités à réussir malgré les difficultés propres à chacun !

N'hésitez pas à rejoindre l'ASP en donnant un peu de votre temps et beaucoup de votre expérience et tout votre soutien, afin que les enfants Pavillonnais se réalisent à l'école et dans la vie !



Contact
Tél : 06 51 08 99 14

➤ Boîtes de Noël Solidaires

Après le grand succès rencontré à l'occasion de l'opération « Boîtes de Noël Solidaires » de l'année dernière, l'association Pavillons en Actions, avec le soutien de tous ses partenaires locaux, renouvelle cette opération de solidarité et de cœur pour 2021.

Les boîtes de format « boîte à chaussures » seront collectées du 15 novembre au 10 décembre 2021 dans les différents points de collectes répartis sur le secteur intercommunal et seront redistribuées auprès d'associations locales qui œuvrent dans la lutte contre la précarité.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires, ainsi que la carte interactive des points de collecte, sur les réseaux sociaux de Pavillons en Actions.



Carte interactive : click QR code

Facebook : <https://bit.ly/3Gtk51D>

Instagram : #pavillons_en_actions

Profitez-en, il vous reste encore quelques jours pour faire du bien à une personne dans le besoin !

➤ Les élèves de l'école Jules Verne aux côtés des Restos du Cœur



Depuis fin septembre, les élèves de la classe de CPA de l'école Jules Verne et leur institutrice ont pour projet de travailler sur les notions de citoyenneté, de fraternité, et de solidarité en partenariat avec l'association des Restos du Cœur. Afin de mener à bien ce projet, des actions ont été menées depuis plusieurs mois afin de sensibiliser les élèves à ce projet solidaire. C'est ainsi que les élèves ont commencé par découvrir la chanson des Restos du Cœur, puis ont préparé des affiches et des cartons pour recueillir des denrées et organiser une collecte au sein de l'école. Mi-décembre, les élèves rencontreront un représentant de l'association des Restos du Cœur pour échanger et lui remettre le fruit de leur collecte. Félicitations à tous les élèves et à leur institutrice pour avoir participé à ce beau projet solidaire !

SEP BASKET BALL

➤ Le SEP Basket Ball se conjugue aussi au Féminin

Après 18 mois de pandémie, les basketteurs et basketteuses retrouvent enfin les parquets pour une saison sportive 2021/2022 qui, espérons le, arrivera à son terme.

Le 16 octobre 2021, l'équipe Jeunes U13 féminines a affronté l'équipe de Bondy lors de la finale du Tournoi de qualification région et s'est qualifiée pour le Championnat Régional.

Le match a été intense et prenant. Il a tenu les deux équipes en haleine qui n'ont rien lâchées jusqu'à la dernière minute.

Nous ne pouvons écrire cet article sans mettre à l'honneur, Soha Amoussou, une joueuse Pavillonnaise, qui est arrivée au SEP en section poussine et qui voit son parcours sportif prendre une tout autre dimension. Nous lui présentons toutes nos félicitations et nos encouragements pour son intégration au sein du Pôle de formation Ile-de-France de Basket Ball.

Bravo à toutes nos basketteuses et n'oublions pas les équipes masculines et particulièrement l'équipe senior qui évolue également en Championnat Régional.



SEP section Basket Ball
sepbasket@yahoo.fr

➤ Cross des écoles

Chaque année, avant les vacances de la Toussaint, la ville organise sur le stade Léo Lagrange, le cross des écoles. Les consignes sanitaires actuellement en vigueur ont empêché le brassage entre les écoles. Les élèves de CM2 ont donc concouru la distance de 1400m séparément.



École Jules Verne	Section filles	Section garçons
1 ^{ère} place	CIOCAN Mélissa 7,44 mn	ABOURAIA Moaz 7,11 mn
2 ^{ème} place	VONG Lola 8,29 mn	AZMI SIDHOM Jovany 7,12 mn
3 ^{ème} place	AKILAN Ashneavy 8,56 mn	BENHAMED Samy 8,03 mn
École Monceau	Section filles	Section garçons
1 ^{ère} place	AIT OUAkli Sarah 7,49 mn	MADAZI MANUNGA Ephraïm 6,17 mn
2 ^{ème} place	MOUGAS Dounia 7,52 mn	LASMI Noham 6,19 mn
3 ^{ème} place	STANISLAS Marie-Line 8,17 mn	GARCIA Samy 6,5 mn
École Brossolette	Section filles	Section garçons
1 ^{ère} place	PIETRAR Kasandra 7,07 mn	BERRABAH Ibrahim 6,21 mn
2 ^{ème} place	MENAI Sana 7,22 mn	BERGER Ethan 6,27 mn
3 ^{ème} place	GUINIO Helena 7,34 mn	CAULA MOREL Lylio 6,29 mn
École Jean Macé	Section filles	Section garçons
1 ^{ère} place	OUFKIR Meryam 7,27 mn	TOUNKARA Tidiyany 6,47 mn
2 ^{ème} place	DIAFI Maïssa 8,05 mn	BIABIANY Joakim 7,18 mn
3 ^{ème} place	PAUL Nathaëlle 8,11 mn	ESCOBAR Gabriel 7,22 mn
École Julie Victoire Daubié	Section filles	Section garçons
1 ^{ère} place	HAMIDI MARIE Mélina 7,28 mn	ROUSSI Fadi 6,1 mn
2 ^{ème} place	BENBELKACEM Thafath 7,31 mn	BABILOTTE Gabriel 6,21 mn
3 ^{ème} place	MELLOUK Emma 7,49 mn	MENDY Moussa 6,26 mn

➤ Lionsteam Taekwondo : une nouvelle activité sportive

Depuis le mois de septembre 2021, l'association Lionsteam propose des cours de Taekwondo, une discipline originaire de Corée réputée pour ses coups de pieds spectaculaires. C'est la première fois que la ville des Pavillons-sous-Bois accueille une structure dédiée à l'enseignement de cet art martial « La Voie des pieds et des poings ».

L'association Lionsteam Taekwondo est avant tout une équipe dynamique et passionnée, composée de pratiquants d'âges et d'horizons variés mus par un même amour de leur art. Observant une discipline remarquable, les taekwondoïstes domptent leur corps comme leur esprit et libèrent leur potentiel dans un cadre convivial. L'association compte une dizaine de ceintures noires dont la plupart formées par Gilles Fedeli, entraîneur diplômé d'État.

Malgré son arrivée récente sur la commune, l'association de Taekwondo affiche des objectifs ambitieux en parfait accord avec les capacités des élèves et la qualité des savoir-faire techniques et pédagogiques partagés.

En ce début de saison, le Lionsteam Taekwondo compte environ cinquante licenciés et entend poursuivre ses efforts.

L'objectif est simple pour la structure : promouvoir cette magnifique discipline olympique et martiale et devenir un acteur local sportif de référence pour la jeunesse pavillonnaise.



Contact

Tél. : 06 72 23 44 26

lionsteamtaekwondo@gmail.com

SEP CYCLISME

➤ Une cycliste du Stade de l'Est au championnat du monde master sur route.

En septembre dernier, Julie Travaille, licenciée du Stade de l'Est Pavillonnais cyclisme, s'est qualifiée à Villars-sur-Ollon (Suisse) pour les championnats du monde sur route amateur, en prenant la deuxième place de la course dans sa catégorie d'âge. Cet excellent résultat lui offrait un billet pour participer au championnat du monde qui s'est déroulé le 10 octobre à Sarajevo (Bosnie Herzégovine), sous le maillot de l'équipe de France.

Sous un climat hivernal, avec une température avoisinant zéro degré et de la neige en haut des deux cols à franchir, elle a pris une magnifique 9^{ème} place.

Bravo à Julie, seule coureuse du club parmi tous les hommes.



➤ Loto de Noël

du Stade de l'Est Pavillonnais Cyclisme

Après un an d'interruption pour pandémie, le loto annuel de Noël organisé par le SEP Cyclisme reprend en cette fin d'année.

Rendez-vous pour tenter votre chance **le dimanche 19 décembre à partir de 13h à la salle Mozart**, Espace des Arts aux Pavillons-sous-Bois.

Réservation : 06 61 49 73 38 ou 06 64 27 69 63.

⚠ Application des mesures sanitaires en vigueur : Pass sanitaire et port du masque obligatoires

➤ Urbanisme et densification : halte aux imprécisions !

Depuis quelques mois, nos collègues élus de l'opposition multiplient les approximations au sujet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'urbanisation de la ville. Ils semblent avoir la mémoire bien courte.

A toutes fins utiles, il faut rappeler que c'est bien la majorité socialiste de l'époque qui n'a pas hésité à ériger les plus hauts immeubles de la ville (jusqu'à 8 étages !) ou à créer une ZAC dans le secteur de la gare de Gargan en construisant 521 logements dans des immeubles de 7 étages collés les uns aux autres sans pour autant bâtir d'école pour accueillir les nouveaux enfants. Faut-il également

que nous vous rappelions que c'est cette même majorité socialiste qui, fut un temps, avait lancé une étude portant sur la destruction du quartier de la Basoche et de son bâti pavillonnaire pour construire un collège ? Fort heureusement, la mobilisation des habitants avait empêché ce projet de voir le jour. Le PLU a fait l'objet d'une large concertation et de plusieurs réunions publiques : encore aurait-il fallu qu'ils soient présents à l'ensemble de ces réunions de travail.

Actuellement, et depuis le vote de la loi ALUR, nous nous employons à trouver le juste équilibre entre la préservation du cadre de vie des habitants et les injonctions

de l'Etat à construire toujours plus de logements sociaux, au mépris du bien-être de la population, sous peine de sanctions financières extrêmement lourdes. En outre, les élus sont particulièrement attentifs aux travaux relatifs au SCoT et au PLU afin de défendre les intérêts de la ville et d'éviter les effets pervers induits par une densification trop importante. Ainsi, les critiques incessantes sont aisées mais encore faut-il avoir connaissance de l'ensemble des tenants et des aboutissants pour éviter de verser dans la caricature. Chacun sera juge. ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Plan Local d'Urbanisme intercommunal et loi SRU

Une vingtaine de Pavillonnais à la 1ère réunion de concertation tant aucune communication sérieuse n'avait eu lieu.

La bétonnisation de la ville s'accélère. Il y a certes des logements sociaux attendus par des familles, soit un taux de 17% désormais, mais aussi de très nombreuses constructions privées. La loi SRU, de Solidarité et de Renouveau urbain si décriée par la majorité de droite est pourtant jugée utile par la commission du Sénat. La ville n'a pas été pénalisée ; les objectifs triennaux de l'Etat ont été atteints. Arrêtons les discours alarmistes ! Présumons qu'il n'y aura pas de sanctions à l'avenir au vu des constructions prévues !

Av. J. Jaurès, des projets sont d'une qualité architecturale médiocre ; des bâtiments construits sans préserver les espaces verts protégés et les grands arbres. La ville manque d'espaces verts : 1,9 m² par habitant alors que l'OMS prévoit 10 m² ! Il a été permis de construire un nouvel immeuble d'une hauteur de 17,50 m dans une zone à 13 m...

Nous avons dénoncé la précipitation dans laquelle s'était élaboré le règlement d'urbanisme dont on voit les conséquences. Les promoteurs en exploitent les failles. La majorité semble avoir compris qu'il faut rectifier les erreurs et manques : régler la distance

entre deux bâtiments sur le même terrain, établir un recensement complet des arbres remarquables pour soumettre leur abattage à une autorisation préalable... La concertation qui s'engage devra associer les habitants.

Afin de réaliser le contrôle et le suivi des constructions sur la ville, nous demandons que tous les postes du service urbanisme soient pourvus. Soyons vigilants ! ■

B. Deny, S. Calisir, J-F Chleq,
Liste citoyenne, solidaire et écologiste.

06 25 48 09 38

 Pavillons-sous-Bois la voix de l'opposition

➤ Pour une véritable politique architecturale

Vous êtes nombreux à déplorer, notamment sur les réseaux sociaux, la densification de notre ville et le manque de qualité architecturale des nouvelles constructions.

La ville botte en touche en rappelant que la compétence urbaine relève désormais de l'Etablissement public territorial « Grand Paris Grand Est ». C'est vouloir faire oublier que certains élus de la majorité municipale sont représentés à l'EPT et que la ville reste par conséquent un acteur à part entière de la politique architecturale et urbaine. A elle de se faire entendre au sein de cette collectivité et d'être force de propositions, notamment dans

l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal !

De même, la qualité architecturale se doit d'être le reflet de la volonté politique de l'équipe municipale. La ville doit doter le service d'urbanisme d'effectifs suffisants pour lui permettre d'exercer ses missions élémentaires comme l'instruction des permis de construire et le contrôle de leur mise en œuvre. Elle se doit aussi de réfléchir à l'utilisation d'outils indispensables à la mise en œuvre d'une politique urbaine et architecturale de qualité.

Il serait pertinent que les citoyens soient plus étroitement associés à cette politique, l'essentiel étant déjà de les informer en

temps et en heure des réunions organisées par l'EPT sur le sujet.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année en vous incitant plus que jamais à respecter les gestes barrières et à vous faire vacciner le cas échéant. ■

Jenny Lebard
jenny.lebard01@gmail.com

➤ Réseau bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.

Le centre restera opérationnel jusqu'au dimanche 23 janvier 2022.

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :

- des kinésithérapeutes disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.
- des médecins disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.

Site : www.reseau-bronchio.org



La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de puériculture
- Agents sociaux
- Médecin de crèche (10h/mois)

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Responsable adjoint de cuisine

➤ Pôle santé / social

- Travailleur Social / Evalueur APA - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé
- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- Aide-soignante - SSIAD
- Auxiliaire de vie

➤ Police municipale :

- Agent point école (temps non complet)
- ASVP
- Policier municipal

➤ Direction des Services Techniques

- Agent administratif
- Chauffeur de car
- Gardien du square du Conservatoire

➤ Service Urbanisme

- Instructeur Droit des Sols

➤ Direction des Systèmes d'Information

- Directeur des Systèmes d'Information

➤ Conservatoire

- Professeur d'Enseignement Artistique

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site de la internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne





➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24H/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT : le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un nouveau cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce nouveau cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jours le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **01 42 17 72 47**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, boulevard Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-état-Civil de la Ville.

MARIAGES

JUILLET 2021 - ERRATUM

- Jess, Marc, Samuel SADIK et Mégane, Corava, Yvette PINTO

SEPTEMBRE 2021

- Serdar GILIKCI et Buket KAYA le 23/09/2021
- Florian GRACIET et Loubna BASBAS le 28/09/2021

NAISSANCES

JUILLET 2021

- Tiago GINYA né le 04/07/2021

SEPTEMBRE 2021

- Andréa BEAUZIERES né le 06/09/2021

➤ Vaccination

3^{ème} vaccination

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection à la COVID-19, à compter du 27 novembre 2021.

Comment se vacciner ?

Centre des Pavillons-sous-Bois Ouverture le 8 décembre 2021

Salle des Sport Lino Ventura
Allée de Berlin

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr
ou par téléphone au **06 03 29 28 42**

Sans rendez-vous le samedi et le dimanche.
Centre fermé le jeudi.

Certains praticiens ou pharmacies proposent la vaccination, renseignez-vous auprès de vos interlocuteurs habituels.

Rendez-vous sur la plateforme Doctolib pour connaître les disponibilités.



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin

Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville**: **01 48 48 20 94**



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion !*



Venez nous rendre visite !

à votre service du lundi au samedi



25, avenue Victor Hugo
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
www.immo5pavillons.com

Proche de vous, à l'écoute de vos projets



Toute l'équipe

IMMO 5

*Vous souhaitez de
joyeuses fêtes de fin d'année*



**Un projet d'Achat ou de Vente ?
Une Estimation ?**

01.48.02.00.21

À Noël, confiez votre dîner à 10 grands chefs.

MONOPRIX

PLACE DE LA LIBÉRATION - PAVILLONS-SOUS-BOIS

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H

1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

Certains produits sont disponibles uniquement dans les magasins disposant de rayons métiers. Liste des magasins sur Monoprix.fr. Langouste disponible au rayon poissonnerie, hors Monoprix Gourmet. Monoprix - SAS au capital de 79 248 128 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 852 018 020 R.C.S. Nanterre - DDB - Pré-press : elpev

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !

Suivez-nous:



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ **01.48.48.30.30**



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN
93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ **01.43.84.39.70**